

SAS À LA BULLE VERTE

Société par actions simplifiée

Au capital de 500 €

Siège social : 21 rue du Communal – 11230 Saint-Benoît

RCS Carcassonne 994 425 148

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIÉS

Le 20/02/2026

Les associés de la société À LA BULLE VERTE, réunis en assemblée, ont décidé ce qui suit :

Première décision

Les associés décident de modifier l'article 2 des statuts relatifs à l'objet social afin de préciser et actualiser l'activité principale de la société.

En conséquence, l'article 2 est désormais rédigé comme suit :

Article 2 – Objet

La société a pour objet :

- L'activité de traiteur : préparation et vente de plats cuisinés salés et sucrés, restauration sur place, vente à emporter, livraison de repas, organisation de réceptions et d'évènements ;

Et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous objets similaires ou connexes.

Également est acté le démarrage de l'activité.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Saint-Benoît, le 20/02/2026

La Présidente
Mme Alexandrine Léon



Le Directeur Général
Samuel Gaboriaud

